



Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire

Salle des fêtes St Maurice Navacelles

16 mai 2025





Présents

35 personnes présentes et excusées

25 personnes présentes : ANNEXE feuille de présence

3 pouvoirs : Sorbs, Terre en partage et Revens

20 personnes Excusés :

1. Mr Kleber MESQUIDA_Président Départemental de l'Hérault
2. Mme Solène de Froberville _Conseil départementale Hérault
3. Mme Elizabeth Stellbrink _Conseil départementale Hérault
4. Mr Paul-Henry DUPUY _Commissaire de Massif central
5. Mr Laurent DANNEVILLE_ Directeur Adjoint Parc naturel régional des Grands Causses
6. Mr Regis BAYLE _ Conseil Régional et Communauté de commune du Pays Viganais
7. Mr Vincent Calmettre _ Président UR CPIE
8. Mme Anne Favier Baron_ Présidente CPIE Bassin de Thau
9. Mr Alban Tremeges _Développement EIT- Pays cœur d'Hérault
10. Mme Alexia Cloup _Contrat local de sante Pays cœur d'Hérault
11. Mme Aurèlie Troupel_ Sorbs/ Université de Montpellier
12. Mme Madeleine Macq_ Maire de Revens
13. Mr Maire de Gornies
14. Mr Weller Marc _ Maire de Blandas
15. Mr Jean Trinquier_ Maire du Caylar
16. M Christian Randon-commune de Sorbs
17. Mme Sophie Pradel_ Présidente de COPIL N2000 / Maire de ST Michel d'Alajou
18. Mme Claudie Houssard_ Association CEN Occitanie
19. Mme Critelina Fernandes _ Association Graine de Jade
20. Mr Jean-Claude Rossignole_ Association Œuvre d'eau
21. Amélie Bodson_ Association Terre en partage

Ordre du jour

1. Approbation rapport moral
2. Approbation rapport activités 2024 et perspectives 2025
3. Approbation du rapport et des comptes annuels 2024 et perspectives 2025, affectation du résultat
4. Gouvernance, vote des cotisations et équipe technique
5. Questions diverses
6. Comité d'orientation : Enjeux et besoins du territoire en lien avec le projet associatif du CPIE



Mot d'accueil _ Claire VAN DER HORST _ Présidente

Rapport moral _ Claire Van Der Horst_ Présidente _ Fabrice Grillon Gaborit_ Vice-Président

Rappel de l'objet statutaire et des valeurs de l'association

EXTRAIT statuts Préambule : Le territoire d'intervention de l'association est entièrement inclus dans le périmètre du bien « Causses et Cévennes paysage culturel vivant de l'agropastoralisme méditerranéen » reconnu par l'UNESCO au titre de sa valeur universelle exceptionnelle, et par ses paysages façonnés par l'agro-pastoralisme durant trois millénaires.

Cette association a pour objet général :

- Connaître, protéger et gérer la faune, la flore et leurs habitats et plus généralement la biodiversité.
- Faire connaître et promouvoir, auprès de tout public, le patrimoine naturel, le patrimoine culturel et l'agropastoralisme de son territoire d'intervention.
- Éduquer et sensibiliser tout public sur les thèmes de la protection de l'environnement, de la citoyenneté et du développement durable.
- Participer au développement concerté et durable de son territoire d'intervention.
- Promouvoir et participer aux actions de valorisation et de réhabilitation du patrimoine naturel et culturel.
- Partager ses connaissances.

La mise en réseau des acteurs et la coopération territoriale sont transversales à l'ensemble de son projet.

L'Association des Causses Méridionaux, du Lodévois et du Viganais est une structure de l'Économie Sociale et Solidaire qui adhère aux valeurs des mouvements d'Éducation Populaire.

L'association conduit des actions d'intérêt général et poursuit un objectif d'utilité sociale. Elle contribue, par ses activités, à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social et au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale. Elle concourt à la transition énergétique et au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative.

L'association s'interdit toute appartenance à une organisation politique ou confessionnelle.

Rapport financier et de trésorerie de l'association

Stratégie de redressement entamé en 2023

- Deux licenciements économiques



- Réflexion sur la politique tarifaire : étude approfondie des coûts jour + coûts de ventes des prestations
- Demande de prêt à taux 0 – AIRDIE obtenue en avril 24
- Dossier FONJEP- DRAJES
- Evolution tarifaire des sorties : gratuit pour adhérents ou 6€ intervention grand public
- Développer de nouveaux partenariats et projet : cf. ci-dessous

A poursuivre

- Continuer le développement de nouveaux partenariats
 - Aller à la rencontre des mairies du territoire
 - Développer le mécénat
 - Aller chercher des subventions pour les investissements
- Baisser les coûts de fonctionnement : exemple :
 - Trouver une voiture de fonction pour baisser les frais de déplacements,
 - Enrichir nos actions par des compétences bénévoles

Bilan financier année 2024

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 avril 2025.

Le budget s'est stabilisé et redevient positif malgré une trésorerie très fragile. Les fonds propres basculent en positif.

Ressources financières de l'association

De manière globale :

- Les cotisations de ses membres
- Les subventions : État, Régions, les CD30 et 34, les collectivités publiques ou structures privées et les établissements publics.
- Les dons et legs.
- Ventes ou prestations réalisées par l'association pour atteindre son objet social.

Ressources spécifiques 2024 :

- Poste FONJEP pour 3 ans avec la DRAJES (services déconcentrés de l'État chargés de la jeunesse, de l'engagement et des sports.) : subvention de 7 000 €/an pour 3 ans renouvelables deux fois versées pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié pour développer et entretenir la vie associative
- Projet scolaire dans toutes les écoles de la Communauté des communes du Pays Viganais autour des paysages et de l'alimentation locale
- Les dossiers auprès de France Active et de la Caisse d'Épargne afin de sécuriser la trésorerie pour les années à venir ont été validés.
- Charges sociales provisionnées non versées de 12K€, par suite du licenciement économique d'une fonctionnaire de l'État.

Poste des dépenses

- Forte diminution du poste des dépenses via la baisse du volet RH



- Diminution du poste des dépenses Energie
- Diminution des prestations extérieures relatives au programme N2000 porté par la Région et transféré au Parc Naturel Régional des Grands Causses
- Formation de l'équipe : Poste élevé mais totalement pris en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) Uniformation
- Personnel extérieur à l'association GEG2A : appuis gestion social et comptable : Aide très précieuse et qualitative !!!

Budget prévisionnel 2025

Nombreux nouveaux partenaires : Défi familles avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses, coordination départementale ambrosie et chenilles processionnaires avec UN ou UR CPIE et l'ARS.

Nombreux projets en attente : appui à la sensibilisation sollicité auprès de l'Agence de l'eau RMC, projet d'inventaire de gîtes chiroptères (fonds vert, Crédit Mutuelle), santé environnement (CPAM, GRAINE Occ, Syndicat Centre Hérault), ABC (Atlas de Biodiversité Communale) avec OFB (Office Français de la Biodiversité), QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville) Lodève, restauration de mares (Parc Naturel Régional des Grands Causses et Communauté de Communes du Lodévois-Larzac).

Très grosses incertitudes, budget très prudent.

Surtout en raison des grandes difficultés rencontrés par le CD34 en où l'on prévoit une baisse de 83% sur les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable. Encore en attente de retour à cette date pour savoir si on peut espérer une subvention ou non. 9K€ inscrit au budget prévisionnel (contre 51K € attribués les années précédentes).

Trésorerie

- Très fragile mais sur la bonne pente
- Demande une grande vigilance et grande prudence
- Nombreux échéanciers mis en place : merci à tous !

Projets aboutis et non aboutis + projets envisagés pour l'année suivante

En fin d'année 2023, les locaux de l'association, ont entièrement été rénovés et réhabilités par la commune du Caylar, propriétaire, permettant par l'isolation du bâtiment et le changement de chaudière de limiter la hausse de coût de l'énergie. Les salariés ont donc dû déménager des anciens bureaux vers les locaux mis à disposition par la Mairie durant la période de travaux, entre septembre 2023 et février 2024. L'association a réintégré les locaux en février 2024.

Grandes lignes des projets 2024 + projets envisagés pour 2025

Mettre en réseau les acteurs et partager les ressources

Animation du réseau interne, Implication dans les réseaux externes, Participation aux groupes de travail des réseaux, Participation aux outils de gestion et de planification,



Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement, Communication (remise à plat de la charte graphique et de la stratégie de communication)

A noter pour 2024 :

- Forte augmentation du nombre d'adhérents (multipliée par 3) : 107 adhérents en 2024.
- Communication plus dynamique et plus de visibilité via le renouvellement des outils de communication !
- L'année 2024 a été marquée par les 30 ans de l'association : Célébrer le 28 juin 2024

A noter pour 2025

- Pour 2025 la CCLL prévoit de ne plus financer les adhésions des communes de son territoire, appel à chaque commune pour continuer à soutenir l'association à maintenir et développer les activités
- Redynamiser la vie associative et améliorer le travail en réseau
- Mieux faire connaître l'appui que l'on peut offrir aux communes
- Réflexion pour le centre de ressources, maison de l'agro pastoralisme

Sensibiliser et éduquer tous les publics

Interventions auprès des scolaires, du grand public, Réalisation d'outils pédagogiques et valorisation des publications.

A noter pour 2024 :

- Action de sensibilisation des toutes les écoles CCPV
- Belle augmentation de la fréquentation de nos sorties grand public

A noter pour 2025

- Poursuite des actions en cours
- Développement des partenariats avec notamment le développement de l'accompagnement des structures dans la transition écologique et notamment des établissements scolaires (végétalisation des cours, diminuer ses déchets, diminuer son empreinte carbone...)

Accompagner les territoires

Mobilisation des citoyens dans leur pouvoir d'agir, appui des professionnels du tourisme, accompagnement des agriculteurs et des établissements scolaires en démarche de développement durable, appui des communes

A noter pour 2024 :

- Actions en faveur des trames vertes et bleues et du programme régional en faveur des mares : avec notamment la réalisation d'une exposition REGARD SUR LES MARES et d'un livret de bonnes pratiques en faveur des mares de nos territoires
- Actions en faveur de la préservation des pollinisateurs sauvages

A noter pour 2025

- Impulser de nouveaux atlas de la biodiversité communale
- Poursuivre et développer nos actions en faveur de la santé via la prévention contre les perturbateurs endocriniens
- **Observer et préserver**

Connaître le territoire et suivre son évolution, Programme de sciences participatives faune et flore, Mise en œuvre d'outils de gestion tel que Natura 2000, Veille naturaliste



A noter pour 2024 :

- Poursuite de la mise en œuvre de N2000
- Poursuite de la valorisation des sciences participatives

A noter pour 2025

- Attente forte de pouvoir reprendre l'Observatoire des paysages
- Coordination départementale Ambroisie et chenilles processionnaires
- Développement d'action en faveur des chauves-souris

Description des relations entretenues avec les pouvoirs publics et les partenaires privés

- Très bonne mise en lien avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses
- Soutiens des financeurs historiques à noter, qui nous a permis de rebondir
- Très bonne dynamique et fort développement permis via l'Union Régionale des CPIE

Et un grand merci à tous

- Nos partenaires financiers et techniques (cf. le rapport activités ci-dessous)
- Nos bénévoles notamment en ayant participé aux programmes de sciences participatives, au suivi d'espèces et à notre déménagement.
- Et plus globalement à tous les acteurs nous ayant permis d'enrichir et renforcer nos projets.

Nous allons maintenant pouvoir vous présenter les actions réalisées en 2024 à travers la suite de cette Assemblée Générale en vous soumettant au vote : Le rapport activités et Le rapport financier.

RAPPORT MORAL 2025 VOTE A L'UNANIMITE

Présentation du rapport d'activités 2024 et perspectives 2025

Actions réalisées par une équipe de 4 salariés et renforcée par des stagiaires

1. **Poste de direction** : Maud DE FALVARD
2. **Poste Educatrice à l'environnement** : Mylène LENZI (congé de maternité Mars25/septembre26) remplacée par Estelle Massé (mars 2025)
3. **Poste Chargée de projets sensibilisation et accompagnement du territoire** : Claire LEVINE
4. **Poste Chargée de projets Agri-Environnement et accompagnement du territoire** : Hanna MULLER (congé de maternité (mars 2024 – septembre 2025) remplacée par Mathieu DAVAL (mars 2024 – janvier 2025) puis Soraya PERCHE (mars 2025)
5. **Stage 6 mois Programme Régional en faveur des Mares** (2024) : Fanny MAZERAN Master2 Transitions Environnementales dans les Territoires
6. **Stage communication et relations extérieures** (2025) : Noémie BERGER Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Montpellier



7. **Service civique au Centre de ressources** : va ouvrir en 2025
8. **Stage Construction d'un projet autour de la récupération des eaux de pluie dans les exploitations agricoles** : Tess Zassot stage de 1 mois

Équipe enrichie par

1. **Gestion sociale et comptable de l'association** : Le GEG2A (Groupement d'Employeurs pour la Gestion Administrative des Associations)
2. **Expertise comptable** : Cabinet Consileo
3. **Commissariat aux comptes** : Cabinet Axiome

ANNEXE : Rapport d'activités 2024 + Power point de présentation

Ce rapport est présenté par l'ensemble de l'équipe à tour de rôle :

- Maud pour la mise en réseau
- Estelle pour l'axe sensibilisation
- Claire pour l'axe accompagner
- Soraya pour l'axe préserver

VOTE A L'UNANIMITE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Rapport financier 2024 et perspectives _ Régis Valgalier / Camille Pinto CAC

Introduction _ Trésorière Claudie Houssard et Vice-trésorier Régis Valgalier

Après 2 années très difficiles, la situation comptable et sociale de l'année 2024 de l'association se redresse assez significativement avec des perspectives pour 2025 ; ce qui est rassurant, sans pour autant nous faire perdre raison et lucidité, surtout dans le contexte actuel, politique, des finances publiques et très défavorable à l'environnement.

Le budget de l'année 2024 a diminué de 16 % par rapport à 2023 ; Les charges de personnel ont baissé de près d'1/3. L'ensemble des achats et charges externes est en diminution. Tout cela était prévu pour redresser la situation budgétaire ; l'année 2024 se termine avec un résultat excédentaire permettant de renflouer les fonds propres. Les perspectives sont encourageantes : le budget prévisionnel 2025 est établi sur des bases très prudentes compte tenu de la situation financière et contextuel. Notons tout de même que ce résultat est dû à des Charges sociales provisionnées non versées de 12K€, par suite du licenciement économique d'une fonctionnaire de l'Etat. La situation est donc sur la bonne voie mais demande une grande prudence et vigilance.

Le bilan comptable porte encore l'empreinte des difficultés vécues par l'association qui récupère des fonds propres mais en majorité constitués par un apport de France Active à rembourser ; il faut noter un faible montant des disponibilités et des difficultés de trésorerie récurrentes et de très vive actualité.

Les solutions sont connues :

- L'emprunt mais l'association y a déjà recours ;



- L'étalement et le report de certaines dépenses est permis grâce à la coopération des partenaires sociaux et associatifs. Il y a lieu d'exprimer toute notre reconnaissance pour la confiance qu'ils nous accordent.
- Et surtout, l'Union régionale des CPIE qui nous a accordé une avance remboursable sur deux programmes, Ambroisie et Trame Verte et Bleue ; cette modalité avait été envisagée pour début 2025 dans le prévisionnel de trésorerie, et conditionnait l'accord du prêt AIRDIE. Il convient de souligner le soutien sans faille de l'URCPIE et de l'UNCPIE, les facilités qu'ils nous accordent et les projets dans lesquels ils nous associent.

Dans un contexte très tendus pour les finances publiques, il est important de renouveler notre reconnaissance vis-à-vis de tous nos partenaires financiers, Etat-Dreal, Conseil régional, Conseils départementaux de l'Hérault et du Gard, communauté de communes du Lodévois Larzac, Syndicat mixte du Grand site de Navacelles, Syndicat de développement local du Pays Cœur d'Hérault, Commune du Caylar ... ; qu'ils soient tous vivement remerciés de la considération qu'ils accordent à l'association. Nous leur faisons vraiment confiance pour peser sur la préservation des moyens dans les domaines sociaux et environnementaux.

Enfin, Il faut compter sur la mobilisation sans faille de l'équipe qui répond à des appels à projets, suscite de nouveaux projets, conduit les actions en mobilisant toutes ses compétences et produit les demandes de paiement dans les temps, on peut leur adresser nos plus vives félicitations, Maud la directrice de l'association, Mylène et Hanna aujourd'hui en congés de maternité, Claire, Mathieu qui a remplacé Hanna et qui nous a quitté fin janvier 2025, remplacé par Soraya ; Estelle qui remplace Mylène, Fanny stagiaire en 2024 ; ces difficultés de trésorerie impactent très directement nos capacités à accorder des contrats de travail de plus longue durée et contribuent à entacher les perspectives d'actions, d'incertitudes. On peut se permettre d'insister sur les grandes compétences développées par l'association, une vraie richesse dont le territoire peut s'enorgueillir.

Pour finir, il nous faut remercier les autres membres du Bureau, fidèles, Claire la Présidente et tout le Conseil d'administration, qui permettent et facilitent le bon déroulement des opérations et témoignent de l'estime qu'on porte tous, à l'équipe.

Présentation du rapport financier 2024 et prévisionnel 2025 par Camille Pinto CAC

ANNEXE : Rapport financiers 2024 et prévisionnel 2025 + Power point de présentation

Approbation des comptes par le Commissaire aux comptes Camille Pinto du Cabinet Axiome

ANNEXE : Rapport du Commissaire aux comptes 2024

RAPPORT FINANCIER VOTE A L'UNANIMITE

BUDGET PREVISIONNEL VOTE A L'UNANIMITE

RAPPORT D'ACTIVITE VOTE A L'UNANIMITE



Gouvernance et vie associative

Gouvernance actuelle

- ❖ **Présidente** : Claire Van Der Horst– Commune de la Lavalette – Communauté des communes Lodévois Larzac Vice-présidente et Pays cœur d’Hérault Agriculture et Environnement
- ❖ **Vice-Président** : Christian RANDON – Commune de Sorbs
- ❖ **Vice-Présidente** : Sophie DURAND – Groupement de Vulgarisation Agricole des causses gardois
- ❖ **Vice-Président** : Fabrice GRILLON GABORIT- Individuel
- ❖ **Vice-Président** : José POZO – Groupement d’Intérêt Cynégétique et Faunistique du Larzac Méridional
- ❖ **Trésorière** : Claudie HOUSSARD – Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie
- ❖ **Vice-Trésorier** : Régis VALGALIER – Commune de Trèves_ PETR Causses et Cévennes
- ❖ **Secrétaire** : Laurent PONS – Commune de Vissec - Président Syndicat Mixte du grand site du Cirque de Navacelles
- ❖ **Vice-Secrétaire** : Norbert CAUSSE – Fédération départementale des chasseurs du Gard
- ❖ **Membre CA** : Jean TRINQUIER – Maire du Caylar
- ❖ **Membre CA** : Xavier TEISSERENC - Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie 30 et 34

Report du montant des cotisations

Membre actif	Cotisation 2024	Cotisation 2025
<i>au titre d'une commune</i>	120	120
<i>au titre d'une structure socioprofessionnelle, d'un organisme public ou consulaire</i>	120	120
<i>au titre d'une association</i>	35	35
<i>Membre individuel</i>	10	10

Vote à l'unanimité

Ouverture pour de nouvelles candidatures au conseil d’administration du CPIE, afin de renforcer et soutenir le conseil d’administration existant.

Pour rappel EXTRAIT DE STATUTS Article 16 : Conseil d’administration Cf. Power point

Nouvelle candidature : Mathieu Daval. Motivations : à la suite de son expérience en tant que salarié du CPIE, Mathieu souhaite s’investir pour les projets du CPIE en tant qu’administrateur.



Vote à l'unanimité

Questions diverses

Intervention de Jacques Rigault, Conseiller départemental de l'Hérault :

Après avoir remercié chaleureusement le bureau et les salarié.e.s de l'association pour le travail accompli, notamment auprès des agriculteurs et des forestiers, il aborde le sujet des futures subventions. En effet, il y a un risque de baisse des subventions du Département d'ici 2025-26 malgré le fait qu'il va argumenter en faveur de l'association auprès des commissions d'attribution.

Il a informé de la baisse de la subvention du Département de l'Hérault, passant à 9000€.. Les questions d'eau et d'assainissement abordées par le CPIE sont importantes encore faut-il disposer des moyens de sa politique. M Rigault pointe la ligne « Fondations » du budget prévisionnel 2025.

Maud le remercie et répond qu'il va y avoir un travail de prospective et de diversification des partenariats financiers.

Maud a précisé que ces fondations, comme celles d'EDF, soutiennent des projets de sensibilisation.

Fabrice Grillon Gaborit a ajouté que c'était une façon de limiter la dépendance aux financements publics.

Intervention de M Ollier Éric, Maire de Sorbs

Remercie chaleureusement le travail de l'équipe, Atlas de la biodiversité super travail qui a permis de prendre encore plus conscience des grandes richesses et des fragilités de son territoire, véritable outil d'aide à la décision

Comité d'orientation : Enjeux et besoins du territoire en lien avec le projet associatif du CPIE

Non réalisé pour manque de personnes restantes

16h31 la séance est levée.